



PROTOCOLE D'ACCORD DE PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL – PFMP –

Ou de STAGE d'OBSERVATIONS
Année scolaire 2022-2023

CECI N'EST PAS UNE CONVENTION

LYCEE R. QUENEAU – RUE DU DR ZAMENHOF – BP 143 – 76194 YVETOT CEDEX – 02.35.95.12.66 - BUREAU D.D.F.P.T. – christophe.leduc@ac-normandie.fr

À COMPLETER PAR L'ÉLÈVE

Nom : Prénom : Né(e) le :
 Élève du Lycée Raymond Queneau en classe de :
 Adresse de l'élève :
 Téléphone de l'élève :
 Téléphone du/des représentant(s) légal(aux) :
 Enseignant référent :
 Stage ou PFMP programmé
 du au Soit semaine(s)
 ;semaines

À COMPLETER PAR L'ENTREPRISE

ENTREPRISE :
 Nom du Chef d'Entreprise : Qualité :
 Adresse complète :
 Adresse mail de l'entreprise :
 Téléphone : N°d'immatriculation :
 Nom de l'assureur : N° de contrat :

Lieu de formation si différent :

Domaine d'activités de l'entreprise :

Horaires du stagiaire pendant toute sa période

Nom du tuteur :
 Fonction du tuteur :
 Tél :
 Mail :

	Matin	Après-midi
Lundi	De : H à H	De : H à H
Mardi	De : H à H	De : H à H
Mercredi	De : H à H	De : H à H
Jeudi	De : H à H	De : H à H
Vendredi	De : H à H	De : H à H
Samedi	De : H à H	De : H à H

Signature et cachet de l'entreprise :

Moins de 15 ans : Maxi 7h /jour – 30 h semaine
 15 ans et + : Maxi 8 h/jour - 35 h semaine
 Elève mineur(e) : Repos 2 jours consécutifs
 (samedi - dimanche) ou (dimanche - lundi)

Merci de bien vouloir nous retourner ce document par courrier, par e-mail ou le remettre à l'élève afin de rédiger la convention de formation. Celle –ci vous parviendra avant le début du stage.

Le Chef d'établissement : M. François HEBERT - Le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques : M. Christophe LEDUC

A faire remplir au retour par l'enseignant de la spécialité :

Avis : Favorable

Défavorable

Date : Signature :

Motif :